

Bulletin de participation au concours des Photographies de l'année 2019

Le dossier complet est à déposer ou à envoyer à l'adresse suivante :

Les Photographies de l'année - APPPF - 9 rue Ville Close - 61130 Bellême

Pour plus de renseignements : contact@apppf.com

Nom :
Prénom :
N° de SIRET, d'immatriculation, de carte de presse, etc. :
Adresse postale :
Courriel :
Téléphone :
Je m'inscris pour les thèmes suivants :
Je joins fichiers numériques au format 3 500 pixels dans sa plus grande longueur enregistrés au format Jpeg (en 300 dpi).
Je joins un chèque de : € ou je paye par PayPal.

N'oubliez pas de joindre un justificatif de déclaration d'activité.

Vous pouvez envoyer de 1 à 3 fichiers numériques par catégorie (sauf la catégorie Reportage pour laquelle il faut envoyer une série de 8 à 12 photos). En joignant un chèque de 30 € pour les frais de gestion à l'ordre de l'APPPF pour une catégorie. 10 € par catégorie supplémentaire (excepté pour le livre photo dont l'envoi d'un exemplaire est suffisant pour participer).

Le fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement.

Je déclare avoir pris connaissance et accepte entièrement les conditions du règlement du Concours des Photographies de l'année.

Fait à

Le

Nom du photographe

Signature